



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **mercredi 14 septembre 2022, à 18 h 00** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Samantha Hartwell, Vanessa Chapman, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adjudication de l'emprunt relatif au règlement d'emprunt numéro 425-2016**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de l'assemblée.**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 18 :16.

2. Adjudication de l'emprunt relatif au règlement d'emprunt numéro 425-2016

2022-09-155

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,

QUE la municipalité de Bury accepte l'offre qui lui est faite par la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François, pour le refinancement de l'emprunt de 84 800 \$, en vertu du règlement d'emprunt numéro 425-2016, échéant sur une période de cinq (5) ans comme suit :

15 900 \$	7 %	19 septembre 2023
16 500 \$	7 %	19 septembre 2024
16 900 \$	7 %	19 septembre 2025
17 500 \$	7 %	19 septembre 2026
18 000 \$	7 %	19 septembre 2027

QUE les versements, capital et intérêts, soient payables au détenteur enregistré.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Période de questions

Aucun citoyen présent



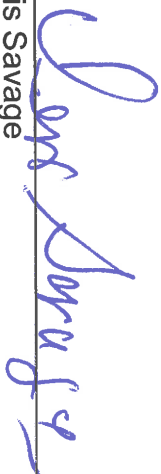
No de résolution
ou annotation

2022-09-156

4. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 18h20.

Signé ce 15 septembre 2022.



Denis Savage
Maire



Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière